



1 Milans noirs au reposoir © PATRICK DIEUDONNÉ
2 Milan noir adulte en vol © DIDIER COLLIN

| | |
|---|---|
| 1 | |
| | 2 |

Le Milan noir

Milvus migrans (Boddaert, 1783)

État de conservation en France : **À surveiller**
État de conservation en Lorraine : **À surveiller**

Oiseau nicheur en Lorraine



Description

Comme son nom l'indique, le Milan noir possède un plumage sombre, brun foncé sur le dessus du corps et brun roux en dessous.

En vol, il est aisément reconnaissable à sa queue légèrement échancrée et ses ailes un peu coudées. Les deux sexes sont identiques. Sa taille est voisine de celle de la Buse variable avec 55 à 60 cm de longueur et son poids varie entre 700 et 900 g.

On le repère souvent grâce à ses cris, émis surtout en période de nidification : ce sont des sifflements tremblés qui rappellent le hennissement d'un cheval.

Écologie

Le Milan noir est un oiseau de plaine qui s'installe le plus souvent en bordure des lacs, des étangs ou des grands cours d'eau. Les couples peuvent nicher assez près les uns des autres et ils forment alors des colonies assez lâches, parfois en compagnie du Héron cendré.

L'aire est construite dans un grand arbre, en lisière d'un bois, souvent à proximité d'un plan d'eau ou d'une rivière. Le nid de l'année précédente est volontiers réoccupé ; le couple peut aussi réaménager un ancien nid de corvidé, de rapace ou de héron. L'aire est garnie de matériaux divers : on y trouve souvent des lambeaux de chiffons, des papiers, voire des morceaux de sacs en plastique, etc.

De mi-avril à mi-mai, la femelle dépose sa ponte composée de deux ou trois œufs, qu'elle couve en alternance avec le mâle durant un peu plus d'un mois. Les jeunes séjournent au nid pendant environ six semaines.

Le Milan noir se nourrit volontiers de cadavres de petits animaux, de poissons morts ou malades qui flottent à la surface de l'eau, mais également d'animaux vivants comme des rongeurs, des reptiles, des amphibiens* ou de gros insectes.

Le Milan noir est un grand migrateur qui passe l'hiver au sud du Sahara. Il est de retour dans notre région en mars et début avril et il la quitte sitôt la reproduction achevée, dès juillet et jusqu'en septembre.

Répartition, état des populations

Le Milan noir occupe une vaste aire de répartition qui couvre pratiquement toutes les régions tempérées et tropicales de l'Ancien Monde. Il est l'un des rapaces les plus abondants de la planète !

En France, il occupe une grande partie du territoire métropolitain : il n'est absent que du quart Nord-Ouest, de l'extrême Sud-Est et de la Corse. La récente enquête nationale « Rapaces 2000 » a permis d'estimer ses effectifs entre 19 300 et 24 600 couples.

Cette population représente plus de la moitié de l'effectif ouest-européen.

Situation régionale

Le Milan noir niche dans les quatre départements lorrains. L'enquête menée de 1979 à 1982 avait permis d'estimer ses effectifs entre 470 et 510 couples. Vingt ans plus tard, la nouvelle évaluation est de 1 000 à 1 200 couples. La population a donc bien progressé et l'espèce ne semble pas menacée, à l'échelle régionale tout au moins.

Le Milan noir est nicheur dans la plupart des ZPS de plaine avec des effectifs conséquents. On note ainsi 10 à 12 couples dans la ZPS « Bassigny, partie lorraine », 10 à 20 couples dans la ZPS « Complexe de l'étang de Lindre, forêt de Romersberg et zones voisines », 10 couples dans la ZPS « Forêt et étangs d'Argonne et vallée de l'Ornain », etc.

Menaces et gestion

Actuellement, l'espèce ne paraît pas menacée en France, mais l'empoisonnement, qui est responsable de la chute des populations du Milan royal, peut l'affecter également. La dégradation de son habitat et la construction d'éoliennes sur ses territoires sont des menaces potentielles.

Sites désignés pour cette espèce

| | | |
|-----------|-----------|-----------|
| FR4110007 | FR4110060 | FR4110061 |
| FR4110062 | FR4112000 | FR4112001 |
| FR4112002 | FR4112004 | FR4112005 |
| FR4112008 | FR4112009 | FR4112011 |
| FR4112012 | | |

Bibliographie

CLAUDON A. (1935)
FIR (1984)
HEIM DE BALSAC H. (1932)

